

Avis de décès de la pénibilité infirmière

Soumis par CNI Coordination Nationale Infirmière

09-03-2011

Dernière mise à jour : 25-03-2011

Avis de décès de la pénibilité infirmière

Un reclassement catégorie A ou B aux forceps, une réforme des retraites désastreuse, une absence de financement pour les étudiants en soins infirmiers, autant de facteurs aggravants qui se surajoutent à des conditions de travail plus que dégradées : drôle de recette pour accroître l'attractivité de la filière infirmière ! ...

Avis de décès de la pénibilité infirmière

Un reclassement catégorie A ou B aux forceps, une réforme des retraites désastreuse, une absence de financement pour les étudiants en soins infirmiers, autant de facteurs aggravants qui se surajoutent à des conditions de travail plus que dégradées : drôle de recette pour accroître l'attractivité de la filière infirmière ! ...

Quel est le but poursuivi par le ministère ?

Les

DRH s'obstinent à ne proposer des simulations de retraite qu'aux infirmiers à cinq ans du départ ; pourtant tous les infirmiers et infirmières doivent opter avant le 31 mars 2011.

Le syndicat Coordination Nationale Infirmière appelle

les infirmiers et infirmières à réagir et à se mobiliser.

A compter du mardi 8 mars 2011, nous appelons toute la filière infirmière à porter un ruban noir épinglé à sa blouse et ce jusqu'au 31 mars. Cette date limite pour l'expression de notre « droit d'option » symbolise le décès de la reconnaissance de notre pénibilité professionnelle. La CNI Coordination Nationale Infirmière a déposé un préavis de grève pour la journée du 31 mars 2011 et appelle toutes les

infirmières et infirmiers à se fédérer et à manifester durant cette journée d'’action.

Reconnaissance de la pénibilité infirmière : avis de décès

Depuis le 1er décembre 2010,

l'ouverture des droits à la retraite des infirmières et infirmiers passe de 55 ans à 62 ans.

Celles qui optent pour la catégorie A perdent ainsi le bénéfice du service actif et travailleront 7 années supplémentaires.

Pour quelques euros par mois, la pénibilité s'achète-t-elle ?

Le syndicat CNI Coordination Nationale Infirmière

appelle toutes les infirmières et infirmiers à épingler un ruban noir

à leur tenue de travail pour une action symbolique et solidaire.

du 8 au 31 mars 2011

Télécharger le faire part

A lire aussi :

- Enterrement de la pénibilité
- Droit d'option... Catégorie A ou B, sédentaire ou active, salaires, retraites, qu'en est-il ?
- Augmentations, droit d'option, rachats d'étude, pénibilité, retraite. Catégorie A ? Catégorie B ?
- Mise à jour du simulateur de la CNRACL afin de faire votre choix entre la catégorie A ou B
- Réforme des retraites : juste et responsable ?